



CABINET DE LA MAIRIE

SHERBROOKE (Québec)

Le 23 juillet 2015

Monsieur Stephen Harper  
Premier ministre du Canada  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**Objet : Appui à l'agriculture pour le maintien de la gestion de l'offre dans son intégralité**

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente, la Ville de Sherbrooke désire demander au gouvernement canadien de maintenir le système de gestion de l'offre dans son intégralité, c'est-à-dire sans accès supplémentaires à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du Partenariat transpacifique (PTP).

À cet effet, vous trouverez ci-joint la résolution adoptée par le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke à l'occasion de sa séance ordinaire du 6 juillet dernier.

Espérant que vous donnerez une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations distinguées.

Le maire

Bernard Sévigny

BS/mh

p. j. 1

c. c. MM. Maxime Bernier, ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme, et Agriculture)  
Pierre-Luc Dusseault, député de Sherbrooke  
Jean Rousseau, député de Compton-Stanstead  
✓ M<sup>me</sup> Diane Lacroix, Fédération de l'UPA-Estrie

---

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke, tenue à la salle 316 de l'hôtel de ville, 191 rue du Palais, le 6 juillet 2015, présidée par le président du conseil Serge Paquin, à laquelle assistaient son honneur le maire Bernard Sévigny, les conseillères et les conseillers Nicole Bergeron, Hélène Dauphinais, Vincent Boutin, Danielle Berthold, Louisda Brochu, Rémi Demers, Robert Y. Pouliot, Nicole A. Gagnon, Jean-François Rouleau, Diane Déglise, Bruno Vachon, Annie Godbout, Julien Lachance, Christine Ouellet, Chantal L'Espérance, Marc Denault et Pierre Tardif.

---

### RÉSOLUTION C.M. 2015-1107-00

#### Appui à l'agriculture pour le maintien de la gestion de l'offre dans son intégralité

CONSIDÉRANT qu'il y a en Estrie, 548 entreprises laitières, 17 entreprises produisant de la volaille et 6 entreprises productrices d'œufs de consommation et que ces fermes représentent près du quart des fermes de l'Estrie et produisent la moitié des revenus agricoles de la région (300 M\$ de revenus pour ces trois productions combinées, MAPAQ-Estrie 2013);

CONSIDÉRANT que l'agriculture occupe une grande étendue de notre territoire et que les revenus et les taxes qu'elle génère sont très significatifs;

CONSIDÉRANT les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) ont cours actuellement entre le Canada et 11 autres pays;

CONSIDÉRANT qu'une entente est imminente et que les pressions sont fortes pour que le Canada ouvre plus grande ses portes pour les produits sous gestion de l'offre;

CONSIDÉRANT que malgré la promesse du gouvernement canadien affirmant qu'il protégerait la gestion de l'offre avec ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix aux producteurs), celui-ci a accordé, en 2013, plus de 17 700 tonnes de fromages à l'Europe dans l'entente de l'AECG;

CONSIDÉRANT que le gouvernement nous parle déjà de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant présager qu'il pourrait accorder à nouveau des accès supplémentaires, affaiblissant une fois de plus un des trois piliers de la gestion de l'offre soit le contrôle des importations;

CONSIDÉRANT que le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus justes au monde, que le consommateur ne gagnerait rien advenant l'abolition de ce système et que des entreprises agricoles seraient fragilisées voire même appelées à disparaître;

CONSIDÉRANT que les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes et que le producteur est payé de façon équitable;

CONSIDÉRANT l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers sans accès supplémentaires à notre marché.

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NICOLE BERGERON  
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE CHRISTINE OUELLET

Que la Ville de Sherbrooke fasse appel au gouvernement fédéral, par le biais du premier ministre Stéphen Harper, afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaires à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du PTP.

La conseillère Hélène Dauphinais enregistre sa dissidence.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

---

« Je, soussignée, Isabelle Sauvé, greffière de la Ville de Sherbrooke, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est vrai. »



Me Isabelle Sauvé

---